

STAGIE

STAGE  
DECOUVERTE

# Flamenco Sévillanes

SAISON  
20<sup>20</sup>  
21

SAMEDI

# 05 SEPT

10h - 11h enfants 6-11 ans  
11h - 12h ados/adultes



avec

**Isabel  
GAZQUEZ**

Professeur, danseuse,  
chorégraphe.

Danseuse d'origine andalouse, professeur de danse flamenco dans tout le sud de la France, elle se forme auprès de grands maîtres du flamenco (Manolo Marín, Juana Amaya, Torombo ....)  
Enracinée, entière, puissante, cette force lui vient du Flamenco ! Respectueuse de ce qu'il est, elle se tient au seuil de signes anciens...  
Forte de son expérience, elle met la cité phocéenne à l'heure andalouse pour transmettre les différentes formes de la culture flamenca.

OFFERT  
aux adhérents  
2019-2020

Extérieurs  
10€

Inscription obligatoire  
avant Vendredi 04/09



**Atelier Danse**  
ZA La Burlière 13530 TRETS  
04.42.29.38.39 06.52.48.35.71  
www.atelierdanse.net



**Flamenco Sévillanes** STAGIE  
Sam 05 Sept  
10h-11h-12h

Cours ouvert à tous dès 6 ans

Cours limité. Prévoir une grande jupe et des chaussures propres a petits talons.

## INSCRIPTIONS

Pour être validée, l'inscription devra être accompagnée du règlement total et retournée à l'adresse ci-dessus au plus tard le **vendredi 04/09** (au-delà, les inscriptions pourront se faire sur place dans la limite des places disponibles).

NOM : ..... PRENOM : .....  
Date de Naissance : ..... / ..... / .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Tel : .....  
Mail : .....  
Facebook : ..... Autorisation de diffusion d'images : Oui / Non

COURS CHOISIS :  Cours Enfants  Cours Ados / Adultes

Stage  
offert aux  
adhérents  
19/20

**Extérieurs : 10 €**  
(Esp ou chèque à l'ordre de CHORE-ART)

**PRISE EN CHARGE** Conseil Général (Carte COLLEGIENS), Mairie de Trets (PASS LOISIRS pour maternelle, primaire et collège), C.E ... Renseignez-vous !

### REGLEMENT

Les inscriptions sont nécessaire à la bonne organisation de l'évènement.  
Les places sont limitées et seront acceptées au-delà de la date de clôture des inscriptions dans la limite des places disponibles.  
L'association se réserve le droit d'annuler un cours si le quota minimum de 8 stagiaires n'est pas atteint (les règlements seront alors réexpédiés).  
Les stagiaires s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'association.  
La responsabilité de l'association ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par quelques personnes que ce soit, y compris les stagiaires et professeurs. Prévoir éventuellement une assurance personnelle durant le stage.